



Journée d'études LATTS : Coproduire le nouveau

Monde industriel et monde politique face à l'impératif participatif

Mardi 25 octobre 2016, 9h-18h, NUMA, 39 Rue du Caire, 75002 Paris

POUR S'INSCRIRE : [formulaire en ligne](#)

Qu'est-ce que participer à l'innovation ? Dans quelle mesure les formes sociales de la participation varient selon le contexte, les acteurs et les dispositifs techniques de coopération ? Dans quelle mesure elles se rejoignent, ou encore, renvoient à des enjeux contrastés ?

L'expression de « tournant participatif » est souvent employée pour qualifier le mouvement de transformation des relations entre les institutions et leurs publics depuis les années 1970-1980. Si les transformations de l'action publique et des modes de régulation des controverses sociotechniques ont occupé le devant de la scène (avec l'essor des jurys citoyens, des sondages délibératifs, des consultations et débats publics, etc.), celles qui ont touché l'entreprise, moins médiatisées, n'ont pas été en reste (lois Auroux sur la participation des salariés, institutionnalisation de la responsabilité sociale d'entreprise, association des usagers à la conception, etc.).

Pourtant, ces initiatives ont rarement fait l'objet d'analyses comparées alors que les enjeux et problèmes rencontrés par les dispositifs mis en place présentent de nombreuses similitudes. Ainsi, le constat de l'« instrumentalisation des dispositifs » et de leur « faible impact sur la décision » pointés par Blondiaux dans son bilan des expériences de démocratie participative (Blondiaux, 2008) convient très bien aux récentes plateformes de co-innovation mises en place par de grandes entreprises à la faveur de l'essor de cette forme d'Internet plus interactive consacrée par l'expression Web 2.0 (Gayoso, 2015). Comme y incitent Bonneuil et Joly, la participation doit être envisagée comme une « nouvelle forme de gouvernementalité » (Bonneuil & al., 2013), et c'est à la description de ses mécanismes et dispositifs transverses dans les champs politique et industriel que cette journée d'études entend se consacrer.

Pour ce faire, nous avons choisi la focale de l'innovation participative, en adoptant une définition extensive de l'innovation comme processus de *production du nouveau* non-réductible à la production industrielle d'artefacts ou procédés nouveaux. Dès lors, l'invention d'un nouveau mode de concertation ou encore la rédaction de lois nouvelles peut être considéré comme de l'« innovation politique ». Et un dispositif tel que le projet de loi pour une République numérique¹ est emblématique de la forme prise par l'innovation participative dans le champ politique. Au croisement des approches de sciences politiques, de la sociologie des usages, des organisations et des STS, la journée sera organisée selon trois grands axes thématiques qui seront à chaque fois abordés dans une perspective comparative entre mondes industriel et marchand d'une part et mondes politique et citoyen de l'autre : les dispositifs de coproduction, les processus « d'ouverture » et les formats hybrides de collaboration. En liant les questions de la participation, de la collaboration et des technologies, nous espérons faire se rencontrer plusieurs courants de travaux émergents qui, tout en étant voisins, sont souvent séparés par la dynamique de spécialisation des sciences sociales. Pourtant, c'est bien au croisement du « tournant participatif » dans les organisations et de l'essor des NTIC dans les relations aux publics que ces trois axes prennent leur sens commun.

Contact des organisateurs : **Emile Gayoso** (chercheur associé, LATTS), e.r.gayoso@gmail.com

Dilara Trupia (doctorante, Latts), dilaratrupia@gmail.com

¹ Lequel a fait l'objet d'une co-création avec des citoyens-internautes pendant quatre mois (du 4 octobre 2014 au 4 février 2015) par le biais d'une plateforme numérique (www.republique-numerique.fr).



PROGRAMME DE LA JOURNEE

09h00 – 09h30 // ACCUEIL

09h30 – 10h00 // INTRODUCTION DE LA JOURNEE

Ouverture : Pascal UGHETTO (Directeur adjoint du LATTS)

Intervention inaugurale : Loïc BLONDIAUX (Professeur, CESSP, Paris I)

10h00 – 11h00 // CO-CONCEVOIR DES ARTEFACTS ET COECRIRE LA LOI

« Une comparaison des dispositifs de coproduction du nouveau » présidée par Loïc BLONDIAUX

Guillaume PETIT (CESSP, Paris 1) : *L'instance, le projet et la plateforme. Tendances et variations des cadres de l'offre institutionnelle de participation*

Julien MERLIN (CSI, Mines ParisTech) : *Co-construire la responsabilité sociale et environnementale et la réglementation minière. L'expérience du Comité d'information de concertation et de surveillance du projet Goro-Nickel*

11h30 – 13h00 // OUVRIR LES ORGANISATIONS ET LEURS DONNEES

« Variations politiques et industrielles sur le thème de l'open data » présidée par Benoit LELONG

Sarah LABELLE (LabSIC, Paris 13) : « *Étalab, première start-up d'État* ». *Une hétérotopie politique et administrative*

Emile GAYOSO (LATTS, UPEM) : *Vers l'entreprise ouverte ? Les enjeux de l'innovation ouverte à l'heure de l'open data*

Antoine COURMONT (CEE, Sciences Po) : *Les données ouvertes à l'épreuve de leur réutilisation. Attachement des données et coordination entre mondes sociaux hétérogènes*

13h00 – 14h00 // BUFFET DEJEUNATOIRE

14h00 – 15h00 // PAROLE D'ACTEURS

« La Civictech et l'outillage de la participation »

Valentin CHAPUT (co-fondateur d'OSP, Sciences Po Lille) : *Que faut-il attendre des outils civictech qui ambitionnent de renouveler la démocratie ?*

Virgile DEVILLE (co-fondateur d'OSP, représentant européen de Democracy.earth) : *Comment sont conçus les plateformes civictech dédiés aux concertations citoyennes ?*

Pierre-Louis ROLLE (chargé de mission innovation et citoyenneté, Mairie de Nanterre) : *Comment accompagner ces outils pour qu'ils aient un vrai impact auprès des citoyens et au sein des institutions ?*

15h00 – 16h30 // NOUVEAUX LIEUX, NOUVEAUX LIENS

« Espaces et métiers émergents de l'intermédiation » présidée par Patrice FLICHY

Christine CHEVRET (LabSIC, Paris 13) : *Les dispositifs de participation en lien avec la loi pour une « République Numérique » : une panoplie comme modèle et trace de la collaboration*

Clément MARQUET (Département SES, Télécom ParisTech) : *Faire participer à l'arrêt de bus du futur : cadrages et débordements d'un dispositif participatif en partenariat public-privé*

Dilara TRUPIA (LATTS, UPEM) : *Produire un espace hybride de coopération. Une enquête ethnographique sur « La Cantine »*

17h00 – 18h00 // CONCLUSIONS DE LA JOURNEE

Patrice FLICHY (Professeur émérite, LATTS, UPEM)

RESUMES DES INTERVENTIONS

SESSION 1 // CO-CONCEVOIR DES ARTEFACTS ET COECRIRE LA LOI

Une comparaison des dispositifs de coproduction du nouveau

L'instance, le projet et la plateforme. Tendances et variations des cadres de l'offre institutionnelle de participation

Guillaume PETIT (CESSP, Paris 1)

L'instance, le projet et la plateforme désignent trois figures idéales-typiques de dispositifs participatifs, dont nous faisons l'hypothèse qu'elles sont constitutives de tendances successivement à l'œuvre dans l'histoire récente de l'institutionnalisation de la participation depuis les années 1990. L'institutionnalisation est par ailleurs concomitante d'une professionnalisation et d'une marchandisation qui soutiennent ces tendances et variations. Leur orientation générale serait le passage d'une logique d'instances pérennes territorialisées (conseils de quartier, conseils citoyens) à des dispositifs thématiques ponctuels (mini-publics, ateliers citoyens) s'inscrivant dans une logique de groupe-projet, puis leur dématérialisation, partielle ou totale, via une plateforme numérique (e-democracy, civic tech). Nous employons le terme de « cadres » de l'offre de participation au sens large pour inclure les dispositifs participatifs, leur périmètre et les agents encadrant leur mise en œuvre. Nous proposons ici de relire au prisme de cette hypothèse les données, observations et résultats issus d'une recherche doctorale visant à confronter dans trois villes moyennes les configurations politiques et sociales de mise en œuvre d'offres institutionnelles de participation aux trajectoires et aux motifs d'engagement des participants, en nous concentrant sur les logiques de l'élaboration et de l'évolution de ces offres de participation compte-tenu de ces trois figures, pour interroger leurs effets respectifs par rapport aux enjeux managériaux, sociaux et politiques de la participation.

Co-construire la responsabilité sociale et environnementale et la réglementation minière. L'expérience du Comité d'information de concertation et de surveillance du projet Goro-Nickel

Julien MERLIN (CSI, Mines ParisTech)

Au cours des années 2000 le projet minier de Goro-Nickel, au sud de la Nouvelle-Calédonie, a suscité une large controverse. Les critiques adressées au projet étaient extrêmement complexes et engageaient à la fois des arguments environnementalistes, identitaires, politiques et économiques. Pour sortir de la crise, l'industriel a mis en place plusieurs stratégies : de communication, de recours aux experts en tant qu'arbitres, puis a finalement accepté de participer à la création avec la Province Sud d'un dispositif de concertation, le Comité d'Information de concertation et de surveillance du projet Goro-Nickel.



Initialement pensé comme un outil permettant de cadrer différentes expertises et contre-expertises, le CICS est devenu un dispositif hybride proposant, plutôt que de prendre des décisions tranchées, de faire proliférer les problèmes et les incertitudes sur le projet minier Goro-Nickel, de les problématiser et de les gérer « collégialement ». Le CICS propose en effet une organisation par collège : industriels, pouvoir public, associations, populations locales, syndicats, etc. sont tous conviés à la table des négociations. Ainsi, au cours de réunions mensuelles, chaque « collège » peut soulever des problématiques, des observations, des critiques relatives au projet Goro-Nickel, qu'elles soient d'ordres environnementales, techniques, éthiques, politiques ; le CICS peut en débattre, décider des propriétaires du problème (administration et règlementations, industriels, institutions d'expertises) et en faire le suivi. La communication propose de décrire ce nouveau mode de gouvernement des activités minières intégrant, dans un processus continu, les critiques qui sont faites au projet et provoquant la production de règlementations minières nouvelles, de formes de responsabilité sociales et environnementales inédites, de savoirs nouveaux sur la mine et l'environnement et d'un modèle économique précis. En mobilisant la littérature sur la démocratie technique, mais aussi sur les processus d'intégration de la critique, cette communication propose de décrire le fonctionnement d'un dispositif inédit faisant le lien empirique entre action publique et management d'un projet industriel.

SESSION 2 // OUVRIR LES ORGANISATIONS ET LEURS DONNEES

Variations politiques et industrielles sur le thème de l'open data

« Étalab, première start-up d'État ». Une hétérotopie politique et administrative

Sarah LABELLE (LabsIC, Paris 13)

Créée en 2011 par François Fillon, Étalab est une mission dont le premier mandat était la création d'un portail de mise à disposition des données publiques data.gouv.fr. Henri Verdier, nommé directeur en 2012, engage la refonte du portail : cette dernière s'appuie sur un modèle contributif qui vise à créer une communauté de producteurs et réutilisateurs. L'action d'Étalab s'élargit ensuite au développement d'une « politique d'ouverture » : il s'agit non seulement de fournir des contenus à manipuler et à transformer (des jeux de données, des rapports, des textes de loi, par exemple), mais aussi de promouvoir de nouvelles formes de relation avec l'État (création de services, évaluation des actions, etc.). Nathaniel Tkacz (2015) met en évidence que les politiques d'ouverture s'appuient sur le « forking », la possibilité de créer des « branches » : l'ouverture consiste à proposer de nouvelles voies et stratégies d'organisation entre des acteurs hétérogènes. La communication s'appuiera sur l'expérience de six mois en tant que « chercheuse embarquée » au sein de la mission Étalab. La participation observante s'est principalement intéressée à la manière dont l'équipe se saisit au quotidien de sa feuille de route de valorisation d'un nouveau modèle d'action publique et de mobilisation d'acteurs internes et externes. Les premières analyses amènent à appréhender Étalab comme une hétérotopie. Foucault définit l'hétérotopie comme une « utopie localisée » (1966). L'action d'Étalab se définit dans ce cadre par la combinaison entre la croyance institutionnelle dans le rôle de l'État et une autonomie expérimentale dans les dispositifs d'action créés.



Vers l'entreprise ouverte ? Les enjeux de l'innovation ouverte à l'heure de l'*open data*

Emile GAYOSO (LATTS, UPEM)

La décennie 2000 a vu s'imposer, dans les sciences de gestion et parmi les business gurus, la conviction que l'entreprise devait s'ouvrir. Le mouvement open source d'abord, puis l'essor du Web 2.0, ont constitué au niveau des discours managériaux, une source considérable d'inspiration (Chesbrough, Prahalad, Tapscott, etc.). L'ouverture des données (Open Data) s'inscrit ainsi dans le programme de l'ouverture des processus d'innovation (Open Innovation) théorisé depuis le début des années 2000 (Chesbrough, 2003). Quels sont les cas et les arguments avancés pour prôner une telle ouverture ? Dans quelle mesure les pratiques sont-elles à la hauteur des discours ? Par ailleurs, le concept d'ouverture est largement polysémique et recouvre des réalités très différentes, du partage restreint de la propriété industrielle dans des patent pools à la mise à disposition complète de données d'exploitation, en passant par la publication choisie d'interfaces de programmation (Application Program Interfaces). Cette communication sera l'occasion de clarifier les enjeux et la portée de l'ouverture des données d'entreprises dans le cadre de leurs processus d'innovation.

Les données ouvertes à l'épreuve de leur réutilisation. Attachement des données et coordination entre mondes sociaux hétérogènes

Antoine COURMONT (CEE, Sciences Po)

Loin des promesses initiales de développement économique et de renouvellement démocratique, à l'heure d'un premier bilan des démarches open data, les acteurs du secteur portaient un regard désappointé face à la faiblesse (relative) des réutilisations des données ouvertes. Ce n'est pas parce qu'une donnée est mise à disposition qu'elle sera (ou pourra) être réutilisée. Quels sont les défis auxquels sont confrontés les réutilisateurs de données ? Comment font-ils pour les surmonter ? Ces questions soulèvent plus largement des enjeux de coordination entre des mondes sociaux hétérogènes. Comment les données produites et utilisées pour répondre aux besoins de l'administration peuvent-elles être utilisées au sein d'autres univers sociaux ? Au travers de l'étude de plusieurs réutilisations de données mises à dispositions par le Grand Lyon, cette communication révèle différentes manières de composer avec les données ouvertes. Les enjeux socio-politiques variés qui émergent de cette pluralité de modalités de réutilisation des données, soulignent le pluralisme des politiques de réutilisation. Elles sont présentées dans trois catégories selon les opérations qu'elles font subir aux données : la consolidation, l'homogénéisation et l'articulation. A ces trois familles de réutilisation, sont associés de nouveaux agencements de la chaîne sociotechnique de la donnée qui recomposent les modalités de gouvernement urbain.

SESSION 3 // NOUVEAUX LIEUX, NOUVEAUX LIENS

Dispositifs et métiers émergents de l'intermédiation

Les dispositifs de participation en lien avec la loi pour une « République Numérique » : une panoplie comme modèle et trace de la collaboration

Christine CHEVRET (LabSIC, Paris 13)

Nombre de travaux ont montré que « la société de l'information » ou encore « la démocratie électronique » constituent des inscriptions discursives qui offrent aux acteurs la possibilité de mobiliser un imaginaire associant le politique à la technique et qui déterminent un espace de valeurs et de normes dans lequel les acteurs sont invités à agir. Ces discours, leur reprise et leur mode de circulation comportent des enjeux de pouvoir liés à la conception de la manière d'agir en politique, enjeux que nous proposons d'analyser par l'étude de différents dispositifs autour de la loi française pour une « République Numérique ». Nous souhaitons en effet interroger la manière dont les acteurs publics et les praticiens qui s'associent à eux soulignent la nécessité pour le champ politique de se transformer par l'introduction de nouvelles méthodes et techniques issues du « numérique ». Pour ce faire, nous analysons la plate-forme de consultation publique (<http://www.republique-numerique.fr>) et deux événements de type « hackathons » organisés à Paris. Un premier, intitulé #HackRepNum, a eu lieu le samedi 12 décembre 2015 à la Paillasse. Un second, *Open Democracy Now !*, qui s'est tenu au Numa les 22 et 23 janvier 2016. Dans un premier temps d'analyse, nous verrons que les dispositifs de consultation sont présentés comme des instruments techniques et événementiels de renouvellement de la démocratie : cette panoplie s'inscrit en continuité avec une promesse ancienne de résolution du déficit de la démocratie. Ensuite, ces dispositifs mobilisent des emprunts à la culture *hacker* tout en revendiquant leur dimension populaire, ce qui leur permet d'afficher une certaine prétention à l'*empowerment* quand bien même le niveau requis pour participer reste élevé. Enfin, nous proposerons une réflexion sur les conditions de production partagée du *savoir-écrire* la loi et du *réinventer* les formes de participation à la démocratie.

Faire participer à l'arrêt de bus du futur : cadrages et débordements d'un dispositif participatif en partenariat public-privé

Clément MARQUET (Département SES, Télécom ParisTech)

En 2014, UFO (Urban Fabric Organisation), start-up technologique fondée par des architectes développant des logiciels collaboratifs dédiés à l'urbanisme, et Transdev, entreprise multinationale du transport, s'associent pour mettre en place un dispositif numérique impliquant les habitants d'un quartier de Grenoble à la « co-conception » d'arrêts de bus innovant. Ce partenariat est inédit pour les deux structures : UFO a toujours travaillé avec des structures publiques, et Transdev n'a pas d'expérience dans la participation. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un « laboratoire urbain » mis en place par Transdev dans un partenariat public privé avec l'agglomération grenobloise. L'instrument de participation consiste en une tablette tactile permettant aux utilisateurs de composer un espace public idéal dans lequel figurent diverses configurations possibles de l'arrêt de bus. Les tablettes sont portées par des médiateurs qui vont à la rencontre des participants.



En m'appuyant sur l'ethnographie de ce dispositif participatif, je propose d'analyser la façon dont le cadrage du dispositif et la complexité de l'espace institutionnel de sa mise en place (un partenariat public-privé) brouillent l'objet de la participation, et avec lui les frontières du dispositif, entre technologie de captation à vocation marchande et instrument d'action public.

Produire un espace hybride de coopération. Une enquête ethnographique sur « La Cantine »

Dilara TRUPIA (LATTS, UPEM)

Phénomène récent, l'essor des espaces de coworking fait de plus en plus l'objet de travaux sociologiques qui investissent ces nouveaux terrains, notamment dans le contexte général des rapports dialectiques entre le développement de nouvelles formes de structuration économique fondées sur la connaissance et la transformation des modes traditionnels d'organisation du travail. Cependant, peu de travaux décrivent ce qu'il se passe concrètement au sein de ces espaces appréhendés principalement à travers leur public, les coworkers, et caractérisés par des liens de coopération faibles (Cardon et Aguiton 2007). C'est ce que cette présentation, basée sur une ethnographie réalisée au sein d'un espace de travail coopératif, appelé « La Cantine » et géré par l'association d'entreprises « Silicon Sentier », tente de décrire : les mécanismes interactionnels à travers lesquels l'espace physique ainsi que le « travail d'articulation » (Corbin et Strauss 1993) des permanents de l'association produisent différentes formes de « débordements » (Callon 1999) pour *in fine*, organiser la coopération entre différents acteurs, grandes organisations et indépendants.